N° 163 du mardi 15 février 2022 - lagazette-sqy.fr
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

YVELINES

DON DU SANG : LES RÉSERVES AU PLUS BAS, L'EFS INQUIET

Actu page 6

Plaisir : Le centre-bourg de demain vu par les habitants

Dossier page 2

Une réunion publique suivie par une soixantaine de personnes a eu lieu le 8 février 2022 à la Maison des sports de Plaisir. L'occasion pour les habitants de donner leur point de vue sur l'orientation du futur centre-bourg.

Actu page 4

GUYANCOURT

Une visite en bonne et due forme à l'Ehpad

ÉLANCOURT
Gérald Favier, ancien 1er adjoint, est décédé — Page 4

VOISINS-LE-BRETONNEUX
La librairie les Lettres voisines va fermer ses portes — Page 8

MAUREPAS
Proposez vos idées pour le budget participatif 2022 ! — Page 8

FAITS DIVERS
Trappes : Léa, 15 ans, toujours portée disparue — Page 10

CYCLISME SUR PISTE
Grégory Baugé nommé entraîneur de l'équipe de France de sprint — Page 12

CULTURE
Guyancourt : Kubix et le reggae français à l'honneur ce vendredi — Page 14

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

DE PLUS EN PLUS CALME DANS LES CENTRES DE TESTS

Actu page 4

Actu page 6

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Les agents municipaux s'investissent pour recenser la population

Actu page 8

COIGNIÈRES

Une quarantaine d'arbres fruitiers ont été plantés à l'étang du Val Favry

En 2022, profitez d'une
visibilité optimale
auprès d'un large lectorat hebdomadaire.
Contact : pub@lagazette-sqy.fr
La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

PLAISIR

Le centre-bourg de demain vu par les habitants

Une réunion publique suivie par une soixantaine de personnes a eu lieu le 8 février 2022 à la Maison des sports de Plaisir. L'occasion pour les habitants de donner leur point de vue sur l'orientation du futur centre-bourg.

▶ PIERRE PONLEVÉ

Le projet du nouveau centre-bourg de Plaisir, a commencé à se mettre en place avec des études pré-opérationnelles pour le centre historique et le secteur de l'hôpital depuis 2019. Elles se sont déroulées sur une période de deux ans. Dans le cadre de ces études pré-opérationnelles, une balade urbaine et un « *world café* » avaient été organisés, toujours en concertation avec les habitants. En 2021, un travail d'étude a permis de réaliser une ébauche du projet.

VILLE DE PLAISIR

Les habitants ont pu travailler sur trois ateliers différents afin d'imaginer ensemble le futur centre-bourg.

La deuxième phase du projet de refonte intégrale du centre-bourg s'est poursuivie le mardi 8 février à l'occasion d'une réunion participative organisée à la Maison des sports, qui a réuni une soixantaine de personnes. Le centre-bourg correspond au centre-ville élargi, qui comprend notamment le centre historique de Plaisir, le centre commercial Pasteur, le marché, les terrains de l'hôpital Charcot et le très discret cours d'eau, le ru Maldroit, jusqu'au quartier du Valibout.

Un lieu de vie liant et lié

Étaient présents entre autres à cette réunion la maire Joséphine Kollmannsberger (LR), Pascal Cazals, directeur adjoint de l'aménagement du territoire à Saint-Quentin-en-Yvelines, Sylvain Huot, paysagiste, Narjiss Berrada, architecte et urbaniste, Yves Couloume, directeur chez Attica Urbanisme et Paysage.

« *Le but de la réunion publique d'aujourd'hui, c'est d'arriver à un plan guide qui sera le fer de lance du projet. Cela peut prendre énormément de temps et ça se fera sur le long terme, entre 15 et 20 ans* », annonce d'emblée Narjiss Berrada. « *L'objectif de ce grand projet c'est que le centre-bourg redevienne un lieu de vie qui doit être liant avec le reste de la commune en optant pour des liaisons plus fluides et plus équilibrées. Il faut repenser le centre-ville par rapport aux manquements et donner une nouvelle cohésion à la commune* », explique Pascal Cazals.

Deux phases distinctes ont constitué cette réunion. La première portait sur la présentation du projet global, par Yves Couloume et Narjiss Berrada, sous forme de « *scénarios d'aménagement* ». La seconde phase a pris la forme de trois ateliers pour réfléchir sur trois axes majeurs qui étaient la renaturation de la trame verte et bleue, la requalification des espaces publics et le renfort des polarités.

La maire avait expliqué au cours d'une précédente réunion datant de 2019 à laquelle *La Gazette* avait participé (voir notre édition du mardi 15 octobre 2019) : « *Plaisir a la chance d'avoir un équilibre urbain/rural de très grande importance […], ce qui fait que notre priorité est la protection et pourquoi pas le développement de ces espaces naturels. Pour cela, il est important de prendre en compte différentes choses.* » Des propos toujours d'actualité qui ont permis de guider les habitants dans leur réflexion.

Ce projet pharaonique concerne un territoire de 22 hectares. Il a donc été question de la renaturation de la trame verte et bleue avec le passage du petit cours d'eau, baptisé ru Maldroit, qui se verra changé et élargi avec la création d'un grand espace de promenade le longeant, le tout en travaillant sur les qualités environnementales. « *Notre ambition est de bâtir sans consommer de nouveaux espaces naturels et agricoles tout en valorisant le potentiel des trames vertes et bleues que sont le ru Maldroit et l'Aqueduc, et en préservant le patrimoine historique existant* », a expliqué la Ville.

Le cabinet d'architectes-urbanistes Attica qui réfléchit au projet a expliqué « *vouloir relier le centre ancien aux quartiers Nord par une mise en continuité de tous les espaces verts existant aujourd'hui* ». La volonté de créer des espaces de mobilités douces pour les piétons et les vélos était au centre de la présentation. « *Une des propositions présentées, c'est de transformer certaines routes qui sont en double sens en sens uniques pour permettre la création de trottoirs et de pistes cyclables* », a expliqué Yves Couloume.

Des ateliers centrés sur trois thèmes principaux

Le projet misera également sur la requalification des espaces publics avec la création de différents petits parkings d'une dizaine de places autour de la mairie et du château, et la création d'un parking souterrain d'une centaine de places à la mairie. « *Concernant les commerces, il n'y aura pas de fermetures, uniquement des nouveautés* », explique Narjiss Berrada. « *Les jardins familiaux, chers à certains habitants, vont être réorganisés pour mettre en continuité les éléments entre eux* », continue-t-elle.

Dernier axe de réflexion, le renfort des polarités avec notamment le remaniement des animations proposées dans le centre-ville. Les suggestions étaient axées sur la volonté de retrouver un esprit cœur de village, avec des petits commerces de proximité, qui irait de l'église Saint-Pierre jusqu'à la place du marché, qui est aujourd'hui « *trop grande et mal exploitée* », a conclu l'architecte.

Après la présentation du projet, c'était au tour des habitants d'agir et de réfléchir sous forme d'ateliers participatifs. Pour le premier atelier, centré sur la trame verte et bleue, les habitants se questionnaient sur la vue qu'ils auraient sur les futures constructions au milieu du paysage naturel, mais aussi sur la préservation des espaces de verdure.

« *Au sujet de la trame verte et bleue, les espaces verts formeront une continuité. Il sera possible de se déplacer à pied partout grâce notamment à cette grande promenade imaginée. L'idée c'est de créer un grand espace qui formera une coulée nord-sud* », a indiqué l'architecte. « *Les constructions des nouveaux logements seront au cœur même du parc et non l'inverse avec des constructions d'architecture contemporaine* », a précisé la Ville.

« *Par ailleurs, la faune et la flore déjà présentes seront préservées. Les espaces verts seront vraiment le trait d'union de tout le projet. La présence d'une coulée d'eau est très importante, une des idées serait d'élargir les berges pour la valoriser ainsi que la biodiversité* », explique Sylvain Huot à un groupe d'habitants réunis autour de la table où des photos d'espaces verts foisonnaient.

Pour l'atelier sur la requalification des espaces publics, deux scénarios d'aménagement étaient proposés aux habitants. Les Plaisirois(es) devaient lister les avantages et inconvénients des deux études proposées. Le premier scénario évoquait l'idée de repenser un nouveau cœur de village avec la création de trois places publiques et de rencontres pour les habitants avec une circulation pour la voiture réinventée, à l'instar de la rue Pasteur qui deviendrait une rue à sens unique.

Des trottoirs seraient ainsi créés, ainsi qu'une piste cyclable, « *afin de remettre le piéton au centre de la ville* », a expliqué la maire lors d'un tour de table. 1 000 m² potentiels de commerces prendraient place dans ce nouvel espace. La halle du marché se verrait réaménagée pour plus de clarté et le marché forain serait maintenu.

Le deuxième scénario, quant à lui, a été axé sur la création de 1 750 m² de commerces avec un nouveau marché ainsi qu'un nouveau marché forain et la création d'un manège pour enfants. Dans les deux scénarios proposés, une ouverture végétale était mentionnée privilégiant les mobilités douces face à la voiture.

Sur la partie des constructions de logements, qui fait peur à bon nombre d'habitants, « *l'idée qui ressort de l'atelier est de construire des petits immeubles pour laisser passer la vue sur le paysage végétal* », a expliqué Yves Couloume lors de l'activité. « *Mais vous allez raser ma maison !* », s'est exclamée une habitante. « *Rassurez-vous, ce sont juste des scénarios d'aménagement, rien n'est encore acté ; c'est pour cela que nous sommes ici aujourd'hui, pour décider ensemble de la forme que prendra le projet* », a rassuré Pascal Cazals.

Des habitants attachés à l'aspect environnemental

Le dernier atelier consistait à réaménager et à penser l'intégration des différents bâtiments dans le centre-ville à l'aide de Legos. « *L'idée est d'identifier les hauteurs de construction et les espaces dégagés au sol. Soit on construit des bâtiments plus hauts pour avoir plus d'espace au sol, soit on limite la hauteur des bâtiments pour préserver la vue, mais la circulation au sol sera un peu réduite. Dans tous les cas, il n'y aura que de petites constructions discontinues, pas de gros bâtiments*, a rassuré Narjiss Berrada. *La vraie question à se poser ensemble "c'est quels bâtiments doivent prendre place dans ce projet"* », complète l'édile.

Au terme des trois ateliers, le bilan dressé par les habitants a été une grande attente sur les enjeux environnementaux et un meilleur « *accès à la nature pour tous* ». Mais aussi sur les nouveaux commerces de proximité qui apporteront de la vie pour ce nouveau centre-bourg. Quant au bâti, la crainte a été partiellement dissipée sur les hauteurs des futures constructions.

En outre, la volonté de créer une circulation douce était également très attendue mais l'engouement sur la création des pistes cyclables n'a pas été partagé par tous les habitants, certains ont redouté une future gêne avec la cohabitation piétons-cyclistes « *qui vont bien plus vite que nous* », s'est exprimée une habitante. « *Une nouvelle réunion devrait avoir lieu avant l'été 2022 où d'autres aspects seront abordés, notamment l'aspect financier* », a précisé la Mairie. ■

COGEDIM

Cogedim, reconnu depuis plus de 50 ans pour la qualité de ses adresses et le soin apporté à ses réalisations, s'associe au **département des Yvelines** pour bâtir les villes de demain.

GROUPE ALTAREA

01 76 499 499 | **cogedim.com**
APPEL NON SURTAXÉ

Promotion immobilière ÉLU SERVICE CLIENT DE L'ANNÉE 2022

*Catégorie Promotion immobilière – Étude BVA – Viséo CI – Plus d'infos sur escda.fr. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu 75002 Paris, RCS PARIS n°054500814 - SIRET 054 500 814 00063. Document non contractuel. Les appartements sont livrés non aménagés et non meublés. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptation : Infime. Réalisation : ibiza – Février 2022.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

De plus en plus calme dans les centres de tests

Alors que la demande en dépistage contre le Covid-19 était très forte il y a encore quelques semaines, la situation semble s'être atténuée dans plusieurs centres de l'agglomération.

▶ ALEXIS CIMOLINO

La vague Omicron semble décroître dans le pays, et à Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) également, si l'on en juge par la situation dans les centres de dépistages mis en place à un moment où le rythme des contaminations au Covid-19 était beaucoup plus soutenu. On pense notamment à la zone de tests antigéniques installée au sein même du vaccinodrome du Vélodrome national.

Mise en place le 17 janvier, elle devait permettre de faire face « *à la demande grandissante de tests* », « *à la circulation très active du virus et à une situation préoccupante dans les écoles comme dans les entreprises* », comme indiquait alors SQY dans un communiqué, ajoutant que 30 000 tests antigéniques avaient été commandés en urgence, permettant de réaliser jusqu'à 500 tests par jour. Mais moins de trois semaines plus tard, la situation avait changé. Le 8 février, l'Agglomération nous faisait savoir que le nombre de personnes dépistées quotidiennement était tombé à 50, alors que, d'autre part, le vaccinodrome fermera le 25 février.

LA GAZETTE DE SQY

Au centre de dépistage de la salle Camille Claudel, à Plaisir, la tendance était « *plutôt à la baisse* » ces derniers jours, indiquait le 3 février la responsable.

À Plaisir, c'est aussi le 17 janvier qu'avait ouvert un centre de dépistage, salle Camille Claudel, où le prestataire est le groupe Médical sky 78. Ce dernier est déjà implanté à Plaisir et gère d'autres centres de tests de la commune, notamment celui situé près du MacDonald's, où l'affluence est plus forte.

Au vaccinodrome, plus que 50 tests par jour

Moins connu et donc moins fréquenté, le centre de la salle Camille Claudel propose « *toute la batterie de tests possibles* » (PCR nasopharyngés et salivaires et tests antigéniques), avec « *une fréquentation qui permet de ne pas faire la queue et d'avoir des résultats rapidement* », souligne la Municipalité. Soit en 15 minutes pour les tests antigéniques, et 48 h pour les tests PCR nasopharyngés et salivaires.

« *On est des prestataires privés. Là, on a voulu rendre service (à la demande de la Mairie, Ndlr),* explique Wahiba Khalifi, responsable unité Covid chez Medical sky, rencontrée sur place le 3 février. *Ici, comme c'est un site qui est assez caché, c'est une fréquence assez faible. C'est vraiment pour les habitants de Plaisir.* » Elle reconnaissait toutefois que la tendance était « *plutôt à la baisse* » sur ces derniers jours. À l'image de ce qui semble se ressentir dans les autres villes, et dans l'ensemble du pays, même si la situation sanitaire reste encore fragile. ■

■ EN BREF

ÉLANCOURT

Gérald Favier, ancien 1er adjoint, est décédé

Figure emblématique d'Élancourt et de SQY, 1er adjoint de Jean-Michel Fourgous pendant 22 ans, Gérald Favier est mort dans la nuit du 8 au 9 février à 82 ans.

Il a été 1er adjoint pendant 22 ans et fut l'une des figures historiques d'Élancourt et de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY). Gérald Favier est décédé dans la nuit du 8 au 9 février à 82 ans. Né à Saint-Étienne en 1940, installé à Élancourt en 1971, il s'était d'abord investi dans le domaine associatif et sportif. Également patron de PME, il s'est engagé en politique et est devenu le 1er adjoint de Jean-Michel Fourgous de son élection en 1996 à 2018.

DR

Installé à Élancourt en 1971, Gérald Favier s'était d'abord investi dans le domaine associatif et sportif, avant de devenir chef d'entreprise puis de s'engager en politique aux côtés de Jean-Michel Fourgous de 1996 à 2018.

Au tout début du conseil communautaire de SQY du 10 février, le président de l'Agglomération et maire d'Élancourt, Jean-Michel Fourgous (LR), a rendu hommage à celui qui fut « *[s]on fidèle bras droit à Élancourt pendant 22 ans* ». « *Notre amitié était ancienne et solide. Elle s'est renforcée au fil des ans, a-t-il notamment déclaré. C'était un battant, un organisateur né, un manager naturel […]. Il m'a aidé à faire d'Élancourt ce qu'elle est devenue, nous avons mené ensemble bien des dossiers audacieux.*»

Le conseil municipal d'Élancourt de ce mercredi a aussi prévu de se recueillir en sa mémoire. Un registre de condoléances est disponible en mairie pour permettre aux habitants de rendre hommage à celui qui a également été vice-président de SQY et fut décoré en 2009 comme chevalier de l'ordre national du Mérite. ■

GUYANCOURT

Une visite en bonne et due forme à l'Ehpad

Didier Baichère (député LREM de la première circonscription des Yvelines) était en visite le jeudi 10 février, de 14 h à 15 h 30, à l'Ehpad Korian Les Saules de Guyancourt.

▶ PIERRE PONLEVÉ

Le jeudi 10 février les résidents de l'Ehpad Korian Les Saules de Guyancourt, situé 11, rue Henri de Toulouse-Lautrec, ont pu apercevoir et même échanger avec Didier Baichère (LREM), député de la première circonscription des Yvelines, lors d'une visite au sein de l'établissement dernier cri qui date de 2019.

« *Le rôle des Villes est très important pour la dépendance. Le gouvernement lancera en 2023 "Ma Prim Adapt", une nouvelle aide financière (sous conditions de ressources) en faveur des personnes âgées, qui permettra l'adaptation du logement au vieillissement de la population, pour celles et ceux qui veulent vieillir à la maison, c'est à dire l'immense majorité des personnes âgées (9 personnes sur 10)* », annonce d'emblée le député.

La visite a débuté par les chambres des pensionnaires de la structure, puis s'est poursuivie dans la salle de réfectoire « *où les résidents viennent manger eux-mêmes et sont servis à table. La cuisine est préparée sur place par le chef cuisinier qui est ici depuis 15 ans, et un service adapté est offert à chaque résident* », précise Guylaine Valere, directrice de l'établissement.

« *Il y a deux unités de 14 lits. Nous avons également des unités protégées avec des chambres pour les résidents qui ont des troubles cognitifs. Dans ces unités, un membre du personnel veille toute la nuit pour la sécurité des personnes* », poursuit-elle. Au fur et à mesure de la visite, les résidents croisés ont pu exprimer leur satisfaction générale quant au choix de vire dans cet Ehpad.

LA GAZETTE DE SQY

Didier Baichère a pu s'entretenir avec des pensionnaires de l'établissement et des membres du personnel de l'Ehpad.

« *Ici, aucun mauvais traitement. Je viens une fois par semaine et tout le personnel est très gentil et à l'écoute. Plus tard, je reviendrai ici avec plaisir quand j'en aurai besoin* », s'enthousiasme une ancienne résidente de l'Ehpad, devenue bénévole pour l'établissement. Une autre pensionnaire raconte au député : « *Je suis ici depuis six mois et je suis très contente du personnel. J'estime avoir fait le bon choix.* »

Au second étage, 10 chambres spécialement adaptées pour les personnes souffrant de la maladie de Parkinson sont disponibles. « *Les lits sont entièrement modulables, c'est un brevet déposé par Korian* », explique la directrice de la structure. Durant la visite, Didier Baichère a expliqué que « *2,1 milliards d'euros ont été prévus pour la rénovation, au sens large, des Ehpad. En 2021, la cinquième branche de la Sécurité sociale a été créée, entièrement dédiée à l'optimisation et à la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap. C'est très important car nous sommes sur une population de plus en plus vieillissante* », continue-t-il.

Cette visite était également l'occasion pour le député de revenir sur l'actualité récente, notamment avec la sortie du livre-enquête *Les Fossoyeurs,* qui dénonce des dérives dans les Ehpad du groupe Orpea. « *Bien que les actes dénoncés dans le livre soient horribles, il ne faut pas incriminer les employés, c'est la structure qui est responsable. Chaque Ehpad fonctionne différemment. J'ai eu l'occasion de rencontrer des membres de la direction d'Orpea et j'ai pu constater une déconnexion entre le monde de la finance et la réalité du métier. Ils ne voyaient pas la dimension humaine et le bien-être des résidents* », explique le député.

À la fin de la visite, Didier Baichère a pu s'entretenir avec des membres du personnel et, à la question « *qu'est-ce que vous changeriez ?* » la réponse était centrée sur le ratio soignants-patients jugé insuffisant. « *Par ailleurs, il y a quand même beaucoup d'arrêts maladie chez nous. Ils sont liés au covid, mais à d'autres raisons aussi* », explique une employée.

« *Cela fait 25 ans que je suis ici, on est à notre écoute, on a la possibilité d'exprimer des choses* », explique un autre employé interrogé par le député. Didier Baichère a estimé notamment « *que l'accompagnement financier pour le personnel des Ehpad doit être différent de ce qu'il est actuellement. Il faut aider les équipes soignantes, c'est important qu'elles ne restent pas seules. Ce sont des métiers centrés sur l'humain ; les jeunes doivent aller vers ces métiers-là* », a-t-il conclu. ■

SEINE-ET-YVELINES NUMÉRIQUE PARTENAIRE DU PLAN NUMÉRIQUE SCOLAIRE DE **SAINT QUENTIN EN YVELINES**

12 communes

204 écoles

28 000 élèves

1500 enseignants

Éduquer, responsabiliser et préparer
les élèves aux enjeux de la société numérique.

www.thalamus-ic.fr

Seine et Yvelines
Numérique
L'innovation au service de tous

www.sy-numerique.fr

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Les agents municipaux s'investissent pour recenser la population

Le recensement, permettant notamment de connaître le nombre d'habitants et pour l'État de calibrer ses actions pour les communes, a lieu jusqu'au 26 février. *La Gazette* a rencontré deux agents recenseurs, à Guyancourt et à Plaisir.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Jusqu'au 19 février – 26 février pour les communes de plus de 10 000 habitants –, a lieu le recensement en France métropolitaine. Et les villes de Saint-Quentin-en-Yvelines ne font bien sûr pas exception à la règle. Plusieurs agents municipaux sont ainsi mobilisés pour recenser les habitants.

Cette année, en raison du contexte sanitaire, il a fallu s'adapter, et notamment davantage déposer des codes d'accès à internet, afin que les habitants puissent eux-mêmes remplir un questionnaire en ligne. « *Les agents recenseurs […] déposeront […] une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, une notice d'information sur le recensement* », est-il par exemple détaillé sur le site internet de la Ville de Guyancourt.

« *Je vais toquer, je leur donne le code d'accès pour le faire sur internet. Dès qu'ils répondent, on reçoit un petit bip sur le portable de la mairie, qui nous dit que cette personne a validé son recensement* », explique Khedidja Lesueur, l'un des cinq agents recenseurs de la municipalité guyancourtoise, rencontrée, le 25 janvier, lors d'une tournée au Bois de la Grille.

S'adapter au contexte Covid

À Plaisir, ils sont six agents recenseurs, dont Nathalie Morel. « *Normalement, sur le précédent passage, qui s'était fait en 2020 – contexte sanitaire oblige, 2021 a été annulé –, on devait vraiment faire du porte-à-porte et interroger les gens,* évoque cet agent municipal. *Cette année, avec le contexte, on a eu l'autorisation de l'Insee de beaucoup travailler en boîtes aux lettres, et inciter vraiment les gens à répondre par internet. […] Ce n'est pas une mauvaise idée, […] on dérange un peu moins les gens, et on n'a pas l'impression de les forcer, qu'il y a une intrusion chez eux.* »

À Guyancourt, Khedidja Lesueur en est à son cinquième recensement et apprécie notamment le côté humain de cette tâche.

LA GAZETTE DE SQY

Le 3 février, jour où *La Gazette* a rencontré cette Plaisiroise, qui travaille à la mairie depuis 22 ans, elle effectuait une tournée près de la gare de Plaisir-Grignon. Elle recense un peu dans ce quartier et principalement aux Gâtines. « *Ce sera la troisième tournée. La première était vraiment la plus grosse. Ça a commencé le jeudi 20 [janvier]. Le jeudi soir, le vendredi, et le samedi, j'ai vraiment tout distribué,* confie-t-elle. *Après, il y a des retours spontanés qui se sont vraiment faits dans le week-end. […] J'avais peut-être 30 % déjà de réponses le premier week-end.* »

Mais au prix d'un long travail. Nathalie Morel concède que « *l'amplitude horaire* » est difficile. « *On fait ça après notre travail. Moi, je finis à 17 h 30, et, lors des premières tournées, je suis rentrée chez moi à 21 h,* raconte-t-elle, soulignant aussi le travail en amont du recensement. *C'est de l'administratif, on prépare les feuilles qu'on donne aux gens. Le recensement reste anonyme, on travaille avec des codes. Pour que les gens travaillent avec leurs codes internet, il faut que je leur donne leurs codes. Quand ils ont répondu, j'ai un petit SMS qui me revient sous forme de code […]. Moi, je marque dans mon dossier que ce numéro-là, je n'ai pas besoin d'y retourner, il a répondu.* »

Même son de cloche chez Khedidja Lesueur. Le soir où elle a effectué sa tournée au Bois de la Grille, elle indique avoir fini à 21 h et donc y avoir passé deux heures, pour quatre étages, elle qui, au total, s'est vu attribuer trois bâtiments au Bois de la Grille, le quartier des Saules, et un secteur près du gymnase Baquet lors de ce recensement, et qui peut être amenée à consacrer certains samedis à recenser la population.

Mais cette employée du service périscolaire assure avoir de la flexibilité et aimer beaucoup cette activité. Elle en est cette année à son cinquième recensement. « *J'aime bien parler avec les gens, faire des recherches* », confie-t-elle. À Plaisir, Nathalie Morel s'adonne au recensement pour la deuxième année et avoue que l'aspect pécuniaire entre en considération, car le recensement « *nous fait un petit plus* », soit « *entre 850 et 900 euros, pour cinq semaines de travail* ». Mais elle met aussi en avant les rencontres avec « *des belles personnes* », et l'« *expérience de connaître un peu plus notre ville* ».

Elle affirme d'ailleurs que la majorité des habitants sont plutôt réceptifs : « *Il faut essayer d'avoir une chaleur humaine, une bonne relation, et […] normalement, ça matche bien.* » Sa consœur guyancourtoise semble du même avis : « *Les gens sont plutôt serviables, gentils, à tel point qu'ils nous invitent même à prendre le café, mais comme on n'a pas le droit (en raison du Covid, Ndlr), il faut éviter.* » Le recensement touche désormais à sa fin. Les retardataires ont dorénavant une dizaine de jours – voire moins dans les plus petites villes – pour répondre aux questionnaires. ■

EN BREF

YVELINES

Don du sang : les réserves au plus bas, l'EFS inquiet

Les réserves de sang sont au plus bas, depuis plusieurs jours. L'Établissement français du sang (EFS) appelle à la mobilisation pour sortir de cette situation.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

L'EFS indique que la situation pourrait ainsi devenir dangereuse dans le traitement des patients et que « *10 000 dons sont nécessaires chaque jour* » pour maintenir des réserves suffisantes.

« *Le niveau des réserves de sang de la France est aujourd'hui en dessous du seuil de sécurité et cela depuis plusieurs jours* », s'inquiète l'EFS dans un communiqué de presse expliquant : « *Si une seule poche de sang n'a jamais manqué en France pour soigner les patients et particulièrement au cours des deux années écoulées de crise sanitaire, l'EFS fait aujourd'hui face à une situation critique et c'est ce qui l'amène à publier un "bulletin d'urgence vitale" pour la première fois de son histoire* ».

« *10 000 dons nécessaires* »

L'EFS indique que la situation pourrait ainsi devenir dangereuse dans le traitement des patients et que « *10 000 dons sont nécessaires chaque jour* » pour maintenir des réserves suffisantes. Dans la communauté d'agglomération, il est encore possible de donner son sang dans le courant de la semaine à Élancourt et à Plaisir. Le 28 février, une collecte aura également lieu à Trappes (voir notre édition du mardi 2 février 2022). De nouvelles collectes seront bien sûr organisées au mois de mars. ■

Erratum

Contrairement à ce qui a été annoncé dans notre édition du mardi 8 février, la réunion du 19 mars ne concerne pas le quartier du Pont du Routoir, à Guyancourt, mais le quartier des Savoirs. Comme nous l'avions déjà évoqué dans un précédent article, cette réunion permettra d'entamer la deuxième phase de concertation. Le dispositif, mis en place par la municipalité, d'ambassadeurs désignés pour rencontrer et informer les habitants concerne également le quartier des Savoirs.

Nous écrivions également : « *La ville a engagé de nombreuses constructions ou rénovations de logements* ». Nous tenons ainsi à préciser que ce n'est pas la Ville qui finance les travaux, mais qu'elle joue un rôle incitatif auprès des bailleurs pour qu'ils entament ces rénovations. Nous tenons également à préciser que la rénovation des 1 097 logements du quartier du Pont du Routoir annoncée sera assurée par le bailleur Versailles Habitat.

De plus, une erreur s'est glissée dans l'article sur la labellisation « *Villes internet* ». En effet, Maurepas a obtenu pour la troisième fois 5@ avec une mention dans la catégorie #Démocratie locale et non pas obtenu son quatrième @. Sur Facebook, elle a précisé : « *Cette récompense vient féliciter la ville pour sa mise en œuvre d'un Internet local citoyen* ». La Mairie de Maurepas a également indiqué à *La Gazette* qu'elle se « *félicite de l'arrivée de La Verrière et de Coignières dans le club avec chacune 1@* ».

Nous présentons toutes nos excuses à nos lecteurs et aux personnes concernées.

Nous ouvrons la voie aux idées neuves.

EUROVIA

VINCI

Eurovia Ile-de-France
Agence de Saint-Quentin-en-Yvelines

Rue Louis Lormand
78320 La Verrière cedex
T/ 01 30 13 85 00 - F/ 01 30 62 69 77
st-quentin-en-yvelines@eurovia.com

www.eurovia.fr

COIGNIÈRES

Une quarantaine d'arbres fruitiers ont été plantés à l'étang du Val Favry

Cette plantation d'une quarantaine d'essences s'est déroulée le samedi 12 février et faisait suite à des ateliers sur la création d'un verger partagé près de cet étang, l'un des trois sites de SQY retenus dans le cadre d'un projet d'agriculture urbaine.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Une étape majeure vient d'être franchie dans le projet de création d'un verger partagé à Coignières, près de l'étang du Val Favry. Le samedi 12 février, des arbres fruitiers y ont été plantés, certains arbustes ayant même déjà commencé à être plantés avant par des habitants impatients. Au total, une quarantaine d'arbres, parmi lesquels des poiriers, pommiers, figuiers, noisetiers, cerisiers, pêchers, abricotiers, cormiers, framboisiers, groseilliers, cassissiers…

LA GAZETTE DE SQY

Une quarantaine d'arbres doivent sortir de terre, parmi lesquels des poiriers, pommiers, figuiers, noisetiers, cerisiers, pêchers, abricotiers, cormiers, framboisiers, groseilliers, cassissiers...

Le tout dans le but d'y développer de l'agriculture urbaine, projet porté par la Ville de Coignières et l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), le site du Val Favry faisant d'ailleurs partie des trois lieux saint-quentinois retenus pour ce projet avec le bassin du Buisson à Magny-les-Hameaux et celui de la Sourderie à Montigny-le-Bretonneux (lire nos éditions du 22 juin et du 19 octobre derniers).

Cette plantation d'arbres fruitiers fait suite à trois ateliers auxquels ont participé une quinzaine d'habitants de cinq communes (Coignières, Trappes, La Verrière, Maurepas, Le Mesnil-Saint-Denis), encadrés par Véronique Landuré-Morel, spécialisée dans la création et l'entretien de jardins fruitiers, qui a également acheté les plants. « *Ce groupe d'habitants […] est là, présent au rendez-vous, participe avec enthousiasme, énergie,* nous a-t-elle confié le jour de la plantation. *C'est vraiment super de jouer ce rôle d'accompagnement de gens qui ont envie.* »

Le premier atelier, tenu le 4 décembre, consistait à réfléchir à ce qui motivait les habitants, pourquoi ils voulaient un verger partagé. Le deuxième, en janvier, a permis de choisir le type d'arbre à planter. Enfin, le troisième atelier, début février, était consacré à la gouvernance et à la convention à signer avec le propriétaire des lieux (la Ville) et le gestionnaire (SQY).

Cyril Longuépée (SE), adjoint coignérien à la transition écologique, l'urbanisme et les travaux, qui a participé à tous ces ateliers et s'est impliqué de longue date dans ce projet de verger partagé, insiste sur l'importance que les habitants soient pleinement acteurs de ce projet et « *fassent tout de A à Z* ». « *C'est tellement plus simple de prendre une entreprise et de faire un chèque, mais ce n'est pas le but* », glisse-t-il, espérant à terme voir sortir de terre des vergers partagés dans les 12 communes de SQY. Ainsi, les habitants se sont investis à travers ces ateliers, qui se sont « *très bien passés* » et, au-delà de la plantation d'arbres, amènent « *de l'échange, de la convivialité, de l'amitié* », affirme Didier Fischer (DVG), maire de Coignières.

Mais la plantation est « *une étape* » et l'après est tout autant, voire plus important, souligne Véronique Landuré-Morel : « *Une fois que c'est planté, va se poser la question du fonctionnement du groupe pour, bien sûr, les entretenir, faire des récoltes, et puis réfléchir à tout ce qu'il y a à faire autour, l'information du public, donc imaginer des espaces avec des panneaux pédagogiques, peut-être organiser des portes-ouvertes. […] C'est la réflexion du groupe qui doit dessiner le site.* » « *Et puis, [...] comment est-ce qu'on va les reproduire ?* » ajoute-t-elle au sujet des arbres. SQY doit se charger de l'arrosage la première année, et les habitants effectueront davantage du petit soin. Pour certains arbres, en tout cas, les premiers fruits sont espérés pour cet été. ■

MAUREPAS

Proposez vos idées pour le budget participatif 2022 !

Une fois encore, la Ville de Maurepas propose aux habitants de partager leurs idées dans le cadre du budget participatif de cette nouvelle année.

« *La municipalité et les services de la ville vous offrent l'opportunité de partager vos bonnes idées pour contribuer au développement et à l'embellissement de la ville* », indique le magazine municipal de Maurepas du mois de février en annonçant l'ouverture du budget participatif de 2022. Les projets peuvent être déposés jusqu'au 12 mars, en ligne ou grâce au formulaire papier disponible sur le site internet de Maurepas. Tous les habitants peuvent déposer un projet, en respectant simplement les thèmes de cette année : « *l'art dans la ville, [...] les mobilités douces et l'embellissement de la ville* ». Une enveloppe de 150 000 euros est prévue par la Ville pour financer les projets. La Mairie analysera les projets et leur faisabilité technique avant de lancer la phase de vote « *ouverte à tous les habitants* » dans le courant du mois de mai « *pour départager les projets retenus* ».

EN BREF

VOISINS-LE-BRETONNEUX

La librairie les Lettres voisines va fermer ses portes

La librairie les Lettres voisines, située au 7, rue Hélène Boucher, qui avait réouvert le 12 mai 2021, va finalement devoir définitivement clôturer son activité à la fin du mois de mars.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

La librairie les Lettres voisines va cesser son activité d'ici fin mars.

Clap de fin pour la librairie Lettres voisines qui va devoir fermer ses portes à la fin du mois de mars. Dans un Facebook live du 2 février, la maire, Alexandra Rosetti (UDI), a expliqué cette décision. « *Nous avions essayé de les aider à ne pas fermer complètement en mettant un tarif préférentiel et un local qui appartient à la ville à leur disposition mais là, ils vont arrêter leur activité parce que le libraire qui avait repris cette activité est lui-même à la retraite. Sa femme a déménagé, il n'a donc pas de raison de rester ici* », explique-elle à regret.

Une fermeture d'ici fin mars

« *Il y a également une aide apportée par la librairie Le Pavé du Canal de Montigny-le-Bretonneux qui ne va pas perdurer. Sans cette aide, ils ne peuvent pas assurer leurs commandes et leur approvisionnement. Ils ont essayé de trouver des repreneurs, mais sans succès. D'ici à la fin du mois de mars, ils devront quitter les lieux, à regrets* », continue-t-elle. Après avoir annoncé cette triste nouvelle, la maire de la commune conclut en expliquant que « *la situation des petites librairies est compliquée face aux grandes librairies qui sont favorisées* ». ■

EN BREF

MAGNY-LES-HAMEAUX

Des capteurs de CO_2 installés dans les lieux communaux

20 capteurs de CO_2 ont été installés à la mi-janvier dans les réfectoires et les salles d'activités où les enfants ne portent pas de masques

Des capteurs de CO_2 ont été installés dans la commune de Magny-les-Hameaux. Ils mesurent la charge en CO_2 de la pièce dans laquelle ils sont positionnés et émettent un signal sonore et lumineux en cas de forte concentration : la valeur limite étant de 800 ppm (qui représente la concentration de CO_2 mesurée en parties par million). 1 ppm est équivalent à 1mg/m^3 d'air. Un air extérieur de qualité normale a une concentration comprise entre 350 et 450 ppm. À l'intérieur, une concentration de 600 à 800 ppm est dite correcte. Au-delà, des effets secondaires peuvent apparaître chez les personnes sensibles ou les jeunes enfants.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Les capteurs émettent un signal lumineux et sonore quand la limite est atteinte.

« *Ça nous permet d'accompagner la sécurité sanitaire dans les lieux en priorité où les enfants ne portent pas de masques, notamment les réfectoires et les salles d'activités. Vingt capteurs, commandés début décembre, ont été mis en place par la commune. Nous, en tant que commune, on prend nos responsabilités* », explique le maire, Bertrand Houillon (Génération.s), interviewé le 28 janvier par *TV78*. Il faut compter une centaine d'euros par capteur, pour le moment financés par le budget communal ; une demande de financement a été faite auprès de l'État. ■

l'Assurance Maladie

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

msa santé famille retraite services

Partez à la conquête d'un nouvel espace pour votre santé.

Mon espace santé est un carnet de santé numérique, interactif et sécurisé dont chacun bénéficie désormais pour participer au suivi et à la préservation de sa santé. Dans Mon espace santé vous allez pouvoir ranger toutes vos informations médicales, échanger avec vos professionnels de santé via une messagerie confidentielle et bientôt explorer de nombreux autres services et applications utiles pour votre santé. Rendez-vous dès maintenant sur **monespacesante.fr**

MON ESPACE SANTÉ

VOUS AVEZ LA MAIN SUR VOTRE SANTÉ.

MON DOSSIER MÉDICAL. MA MESSAGERIE SANTÉ.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ PIERRE PONLEVÉ

Trappes Léa, 15 ans, toujours portée disparue

Une enquête est ouverte pour tenter de retrouver Léa, une adolescente de 15 ans qui a disparu le mercredi 9 février. Elle a été vue pour la dernière fois à la gare de Trappes vers 13 heures.

CAPTURE ÉCRAN TWITTER

Léa, une jeune adolescente de 15 ans, a disparue le mercredi 9 février. Aperçue pour la dernière fois le mercredi 9 février, à la gare de Trappes, vers 13 heures.

Une enquête est ouverte pour essayer de retrouver Léa, une adolescente de 15 ans qui est portée disparue depuis le mercredi 9 février. Aperçue ce jour pour la dernière fois vers 13 heures à la gare de Trappes, sa famille est sans nouvelles depuis. Elle n'a donné aucun signe de vie et son téléphone portable est éteint.

Une potentielle fugue

La mère de l'adolescente a donné des informations utiles sur les réseaux sociaux pour essayer de la retrouver. « *Ma fille Léa, 15 ans, a disparu le 09/02/2022. Elle a été vue pour la dernière fois à la gare de Trappes (78190) vers 13 heures. Elle porte [...] une veste/k-way noire sans capuche, bas noir et Fila blanches. Veuillez me contacter, contactez le commissariat le plus proche svp* », peut-on lire sur Twitter.

« *Contactée, la police nous a confirmé que des recherches avaient été engagées pour retrouver l'adolescente* », indique le site internet *78actu*. L'enquête s'orienterait plus vers une fugue de la jeune femme, peut-être avec un jeune homme. « *Aucune notion d'enlèvement ne ressort des premières investigations* », précise *78actu*.

« *Elle aurait été aperçue à Plaisir. C'est la Sûreté urbaine de Trappes qui mène les recherches* », précise une source policière, jointe par *La Gazette*. Toute personne ayant aperçu la jeune femme ou ayant des informations à son sujet peut contacter la police en composant le 17. ■

Trappes Rébellion dans un lycée de Trappes

Suite à son exclusion lors de son stage professionnel, un élève du lycée revient avec sa mère pour avoir des explications mais sans succès.

Le 17 janvier 2022, dans un lycée de Trappes, un élève a été convoqué par la proviseure et le CPE à la suite de son exclusion lors de son stage professionnel. Reçu dans le bureau du CPE, le jeune homme résidant dans la commune et âgé de 16 ans s'est énervé et a commencé à insulter les deux responsables de l'établissement.

Voulant quitter le lycée alors même que l'entretien n'était pas terminé, il a forcé le passage en blessant une surveillante qui essayait de le retenir. L'adolescent est revenu au lycée quelques minutes plus tard accompagné de sa mère. Voyant que le portail était fermé, il a donné plusieurs coups de pied pour essayer de rentrer, en vain. Les dégâts ont été évalués à 3 000 euros de réparation.

L'exploitation des images de vidéoprotection, menée par la police d'Élancourt, a permis de confirmer la version du personnel de l'établissement. Convoqué et placé en garde à vue, l'adolescent, déjà connu des services de police, a reconnu les faits de violence qui lui ont été reprochés. Sur instruction du parquet, le jeune homme a été convoqué en Unité éducative auprès du tribunal (UEAT) et a reçu une convocation par officier de police judiciaire (COPJ) devant le juge des enfants. ■

Montigny Deux tirs de LBD pour faire fuir une dizaine de personnes

Le vendredi 11 février, vers 23 h, un équipage de police qui patrouillait sur la place Charles de Gaulle a reçu des projectiles lancés par un groupe d'une dizaine de personnes. Les policiers ont riposté avec deux tirs de LBD faisant fuir le groupe de jeunes. Aucun blessé n'est à déclarer. ■

Montigny Interpellé pour avoir tiré des mortiers d'artifice sur le poste de police

Le samedi 12 février, vers 3 h 15, dans la rue de la Mare aux Carats, un jeune homme de 19 ans, résidant dans la commune, a tiré des mortiers d'artifices sur le poste de police municipale. Il a ensuite pris la fuite, mais repéré sur des images de vidéo surveillance, il a été arrêté à 3 h 55 et placé en garde à vue. ■

Guyancourt Ils pénètrent dans le lycée hôtelier de Guyancourt et blessent le proviseur adjoint

Le 21 janvier 2022, vers 16 h 30, après avoir déclenché une alarme incendie pour empêcher un contrôle surprise, trois jeunes hommes se sont enfuis du lycée en blessant des membres du personnel.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Ils font irruption dans le lycée hôtelier pour perturber un contrôle.

Le 21 janvier 2022, à 16 h 30, un équipage de police de la CSP d'Élancourt est intervenu au lycée hôtelier de Guyancourt pour des violences commises contre des membres du personnel de l'établissement.

Sur place, le proviseur adjoint a expliqué qu'une alarme incendie s'était déclenchée au troisième étage. Il est donc allé vérifier l'étage, accompagné du CPE et d'un surveillant ; c'est là qu'il a aperçu trois silhouettes qui tentaient de prendre la fuite et qui se sont réfugiées dans les toilettes. Piégés, les trois jeunes hommes ont alors forcé le passage en blessant le proviseur adjoint, le CPE et le surveillant qui ont dû aller à l'hôpital à cause des coups portés. Les trois garçons ont réussi à s'enfuir de l'établissement sans être identifiés.

L'analyse des images des caméras du lycée par les policiers d'Élancourt a permis de conclure que les trois jeunes hommes n'étaient pas scolarisés dans le lycée. Les enquêteurs ont constaté, peu avant l'agression, que quatre autres adolescents scolarisés dans le lycée les avaient aidés à rentrer. Ces 4 lycéens, âgés de 15 à 17 ans, tous domiciliés à Maurepas, ont été appréhendés dans l'enceinte du lycée le 26 janvier 2022, ils ont ensuite été placés en garde à vue.

Durant les auditions, les enquêteurs ont appris qu'un des lycéens avait appelé un de ses amis pour qu'il vienne perturber un cours où un contrôle devait avoir lieu. Il s'est même vanté auprès de sa classe que le contrôle n'aurait pas lieu.

Une intrusion pour empêcher un contrôle

Le lendemain matin, les trois jeunes hommes, qui avaient pénétré dans l'établissement pour empêcher le déroulement de ce contrôle, ont aussi été appréhendés. Ils ont tous les trois été placés en garde à vue. Lors de leurs auditions, les trois adolescents ont reconnu l'ensemble des faits. Ils ont expliqué avoir été surpris par les membres de l'établissement et, une fois pris au piège, ils ont dû être violents pour sortir de force du lycée, craignant de se faire attraper.

Sur instruction du parquet, sur les quatre lycéens qui avaient aidé les trois perturbateurs, deux ont fait l'objet d'un rappel à la loi par un officier de police judiciaire pour complicité d'intrusion en milieu scolaire. Les deux autres ont été déférés pour complicité d'intrusion en milieu scolaire et complicité de violences aggravées (un a été l'instigateur, l'autre a filmé les violences avec son téléphone portable sans les diffuser).

Quant aux trois jeunes qui ont pénétré dans le lycée sans autorisation, ils sont âgés de 16 à 18 ans et habitent dans les communes d'Élancourt, de Fontenay-le-Fleury et de Mantes-la-Jolie. Ils ont été déférés devant le parquet pour intrusion en milieu scolaire et violences aggravées en réunion dans un établissement scolaire et à l'encontre de personnes chargées d'une mission de service public. ■

« SOUTENONS NOS AGRICULTEURS » : PLUS QU'UNE MARQUE, UNE MARQUE D'ENGAGEMENT.

DÉFENDRE LES PRODUCTEURS FRANÇAIS

Premier débouché de la production agroalimentaire en France, E.Leclerc est, depuis toujours, un promoteur actif des filières agricoles françaises. Alors que l'agriculture traverse une crise structurelle, nous multiplions les initiatives aussi bien au niveau local que national. C'est pourquoi nous avons lancé **« Soutenons nos agriculteurs »** de **Marque Repère :** une gamme de produits de qualité qui assure une **rémunération plus juste** des éleveurs ainsi que des **partenariats durables.** Un engagement qui permet aussi de préserver et de valoriser les savoir-faire français.

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine, 642 007 991 RCS Créteil.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Football Coupe de France : Versailles en demi-finales, la ville en feu

Le club yvelinois, évoluant en N2, s'est qualifié pour le dernier carré de la Coupe de France en remportant le duel de petits poucets contre Bergerac (1-1, 5 tab à 4). Place du marché, où un écran géant était disposé, la foule s'est embrasée.

LA GAZETTE DE SQY

Place du marché Notre-Dame où un écran géant avait été installé, les fumigènes étaient de sortie et le public a basculé dans la liesse après la qualification.

Fantastique, prodigieux, incroyable, merveilleux… Tous les superlatifs ne sauraient suffire pour décrire ce qu'a réalisé le FC Versailles. Le club, pensionnaire de N2, soit le quatrième échelon français, s'est qualifié le mercredi 9 février pour les demi-finales de la Coupe de France en venant à bout de Bergerac, évoluant dans la même division, dans le duel des petits poucets de la compétition (1-1, 5 tab à 4).

Petit feu d'artifice improvisé à la fin du match

Les deux clubs trônent en tête de leur poule en championnat, mais les Bergeracois avaient l'avantage du terrain, au stade Rongiéras de Périgueux. Les Versaillais, déjà contraints de se déplacer en 8es de finale à Toulouse en raison d'une règle ubuesque liée à l'éclairage du château – aucune source lumineuse ne pouvant éclairer la chambre du Roi-Soleil à moins de 5 km (le stade Montbauron est situé à 1,5 km) –, devaient de nouveau évoluer en terrain hostile, même si une soixantaine de supporters avaient effectué le déplacement.

En revanche, dans la cité royale, place du marché Notre-Dame où un écran géant avait été installé, ce sont plusieurs centaines à un millier de personnes toutes acquises à la cause du FCV78 qui ont suivi la retransmission du match. Les fumigènes étaient de sortie et l'ambiance est montée d'un cran après l'ouverture du score de Diarrassouba (18e). Les supporters versaillais ont ensuite tremblé, été frustrés par l'égalisation de Tressens (90e) pour Bergerac, avant de chavirer de bonheur à l'issue du dernier tir au but décisif signé Waly Diouf, synonyme de dernier carré. Un stade qui n'avait été atteint que par quatre clubs de 4e division jusque-là, Versailles est donc le cinquième, pour le plus grand bonheur de toute une ville, et même de tout un département.

« *Versailles en demi-finales quoi ! Jamais je ne l'aurais imaginé* », s'exclame, incrédule, Eliot, venu de Buc et qui tenait à suivre ce match sur écran géant. Dans le même temps, un petit feu d'artifice s'élève dans le ciel versaillais. Un peu plus loin, Charles et Théodore sont aux anges. « *On a commencé à y croire à fond quand on les a vus, hyper sérieux, en train de se préparer. On a vécu une soirée incroyable, et là, il faut aller au bout ! On est peut-être un peu foufous, mais c'est vraiment ce à quoi on croit avec cette équipe* », lance le premier cité. « *Chaque année, avec la Coupe de France, on voit des petits poucets sortir des grosses équipes, et je ne me suis jamais dit qu'un jour ce serait Versailles* », se réjouit le second.

Versailles continue donc de porter haut et fort les couleurs des Yvelines dans cette Coupe de France, et n'est plus qu'à une marche de la finale. Sauf que cette marche s'appelle l'OGC Nice, actuel 3e de L1. Pour ce rendez-vous qui aura lieu le 2 mars, le FCV78 est désigné club recevant, mais son stade n'étant pas homologué, il faut trouver une enceinte de repli. Le Parc des Princes vient de décliner la demande versaillaise, en raison de travaux d'entretien de la pelouse reprogrammés à cette période, rapporte *L'Équipe*. Le stade de France et Charléty sont eux toujours cités comme potentiels stades d'accueil. ■

Cyclisme Piste : Grégory Baugé nommé entraîneur de l'équipe de France de sprint

L'ex-pistard entraînera à partir du 1er mars les sprinteurs français en vue notamment des Mondiaux 2022 et des JO 2024, qui se dérouleront à SQY.

Les sprinteurs de l'équipe de France sur piste, qui s'entraînent au Vélodrome national, comptent un nouvel entraîneur national. Il s'agit de Grégory Baugé, 37 ans, nonuple champion du monde et quadruple médaillé olympique, retraité depuis un an. Il prendra ses fonctions à partir du 1er mars, annonce la Fédération française de cyclisme (FFC). Cette nomination « *répond au besoin de préparer au mieux l'équipe de France sprint dans la perspective des JO de Paris 2024* », explique notamment la FFC, ajoutant que son premier grand objectif « *sera de faire briller les athlètes français […] aux prochains championnats du monde […] qui se dérouleront à SQY du 12 ou 16 octobre 2022* ». Le principal intéressé s'est lui dit « *extrêmement heureux et fier* » et entend « *apporter toute [s]on énergie et toute [s]on expérience aux athlètes, et les accompagner dans leur quête de performance* ». ■

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

SQY

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

offrez une meilleure visibilité à votre marque

DÉCOUVREZ NOS PAGES

ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr
La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux

SQY

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

Plaisir
Avec Flavia Coelho, un peu de Brésil au théâtre Coluche

L'artiste brésilienne de 41 ans se produit au théâtre Coluche le 18 février, lors d'une soirée qui sera à 100 % sous le signe de ce pays puisqu'un autre Brésilien, Joao Selva, fera la première partie.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Cette soirée musicale se déroulera dans le cadre des hors champs de la Clé des champs.

Le Brésil sera à l'honneur le 18 février au théâtre Coluche de Plaisir. La chanteuse Flavia Coelho s'y produira à partir de 20 h 30. Cette chanteuse brésilienne installée en France depuis plus de 15 ans fera découvrir la langue et les sonorités de son pays. Un pays où elle a débuté à l'âge de 14 ans, au sein d'un groupe de variété, avant de voyager « *partout dans le monde* », fait savoir la description du concert.

« *Des morros de Rio de Janeiro aux rues pavées de Paris,* poursuit la description. *Elle est immatérielle, une vibration cosmique qui se déplace dans l'air : des bouffées de chaleur aux brises glacées, elle résonne sous toutes les latitudes. Flavia le sait aussi. Son chant a sonné des raids aux abribus, des cafés-concerts aux plus grands festivals du monde.* » La première partie sera assurée par Joao Selva, un autre artiste brésilien, pour « *un véritable hymne à la créolité et au tropicalisme, porté par des sonorités funk, jazz ou encore disco* », selon la description. Cette soirée musicale se déroulera dans le cadre des hors champs de la Clé des champs. Les prix des places vont de 15 à 25 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Guyancourt
Kubix et le reggae français à l'honneur ce vendredi à la Batterie

Avec Kubix, mais aussi le groupe marseillais Raspigaous, et Nuttea, les artistes français de reggae seront bien représentés, le 18 février à la Batterie.

DR

Kubix présentera le 18 février Guiar chant, son premier album. Un album 100 % instrumental de 11 titres, et composé de plusieurs collaborations avec d'autres artistes.

Il avait l'habitude de travailler avec les plus grands artistes reggae comme Barrington Levy, Horace Andy, Mo'Kalamity, le groupe Morgan Heritage – collaboration pour laquelle il a reçu un Grammy Award en 2015 – et des chanteuses pop comme Zaho ou Kimberose. Mais Kubix a également sorti en 2020 un premier album 100 % instrumental intitulé *Guitar chant*.

Un album de 11 titres, mélange notamment de jazz et de reggae, avec plusieurs invités, comme Guillaume "Stepper" Briard ou Clinton Fearon. Cet album, Kubix viendra le présenter à la Batterie, à Guyancourt, le 18 février, à partir de 20 h 30 lors d'une soirée musicale où se produiront aussi Raspigaous et Nuttea.

Le premier cité est un groupe reggae marseillais né en 1997, mais qui a dû s'arrêter dix ans plus tard. Le chanteur, Lionel Achenza, a lui continué. Puis le groupe a fini par se reformer avec des compositions parfois engagées, notamment en faveur de la légalisation du cannabis, comme dans son dernier album *Nouvel R*, sorti en 2019, et est en tournée depuis ce mois-ci pour fêter ses 25 ans. Enfin, Nuttea, « *l'ambassadeur du reggae en France depuis près de dix ans* », selon la Batterie, sera aussi sur scène ce soir-là. Les tarifs vont 8,50 euros à 17 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Montigny
Une exposition vidéo sur les énergies fossiles, nucléaires et renouvelables

***Joule*, au programme jusqu'au 19 février au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, questionne, à travers une installation vidéo, le rapport de l'homme aux énergies fossiles, nucléaires et renouvelables.**

Il ne reste que quelques jours pour visiter l'exposition *Joule*, qui se tient jusqu'au 19 février au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY). Cette exposition de la chorégraphe et vidéaste Doria Belanger « *propose une installation vidéo qui met l'énergie des corps dansants en regard de toutes les sources d'énergie présentes sur notre terre* », indique le TSQY.

À travers un ensemble de diptyques vidéo, l'exposition travaille « *sur les notions de forces, de puissance, de masses, de jaillissement, de pénurie, de radiation, de toxicité* » pour questionner « *notre rapport aux énergies fossiles, nucléaires et renouvelables, et défie les lois de la technique en nous appelant à une autre vision du monde, centrée sur l'énergie corporelle* », détaille le TSQY. En écho à cette installation vidéo, Doria Bélanger proposera également une performance en plein air, sur le site de Port-Royal des Champs, à Magny-les-Hameaux. Visites libres, les soirs et après-midis de spectacles, une heure avant les représentations. Renseignements sur theatresqy.org. ■

Élancourt
Un spectacle déambulatoire sur le sentiment amoureux au Prisme ce jeudi

***Smoke ring* est un spectacle interrogeant la relation de couple à travers une mise en scène où les spectateurs se déplacent aux quatre coins du théâtre.**

Trois jours après la Saint-Valentin, quoi de mieux qu'un spectacle évoquant l'amour et les relations de couple de manière originale ? Le 17 février, à 20 h 30, se tiendra au Prisme d'Élancourt une représentation intitulée *Smoke rings*. Un spectacle produit par la compagnie du Libre acteur et d'après la pièce *Ring*, de Léonore Confino, qui met en avant 17 scènes de couples oscillant entre rire et drame. Dans *Smoke rings*, la mise en scène proposée est déambulatoire. Les spectateurs se retrouvent embarqués « *dans une balade aux quatre coins du théâtre à la rencontre d'amants, de parents, de couples qui s'aiment à la folie, se maudissent, s'humilient, s'effleurent…* », indique la description du spectacle.

Un spectacle où le public est donc « *positionné au cœur de l'action ; les spectateurs se déplacent dans tous les espaces, des loges en passant par les coulisses* », de manière à interroger « *l'impermanence du sentiment amoureux, les soubresauts de la passion et parfois l'absurdité d'être à deux* », ajoute la description. Durée 1 h 35. Les prix des places vont de 12 à 20 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Maurepas
Jean-François Zygel, le pianiste improvisateur de retour à l'espace Camus

Jean-François Zygel, qui s'était déjà produit à Maurepas il y a trois ans, revient à l'espace Albert Camus le 18 février à 20 h 30. Un nouveau récital à venir donc, pour un des maîtres de l'improvisation au piano. « *Entre virtuosité et fantaisie, le célèbre pianiste compositeur [partagera avec vous] au cours de ce récital une expérience sensorielle insolite et festive, un voyage poétique nourri de ses propres émotions et de sa rencontre avec les auditeurs de ce concert unique. Des tableaux musicaux inspirés par l'histoire, l'architecture, les lieux emblématiques et les légendes de votre cité. Un concert sur mesure* », détaille la description de l'événement. Durée 1 h 25, les tarifs des places vont de 15 à 21 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

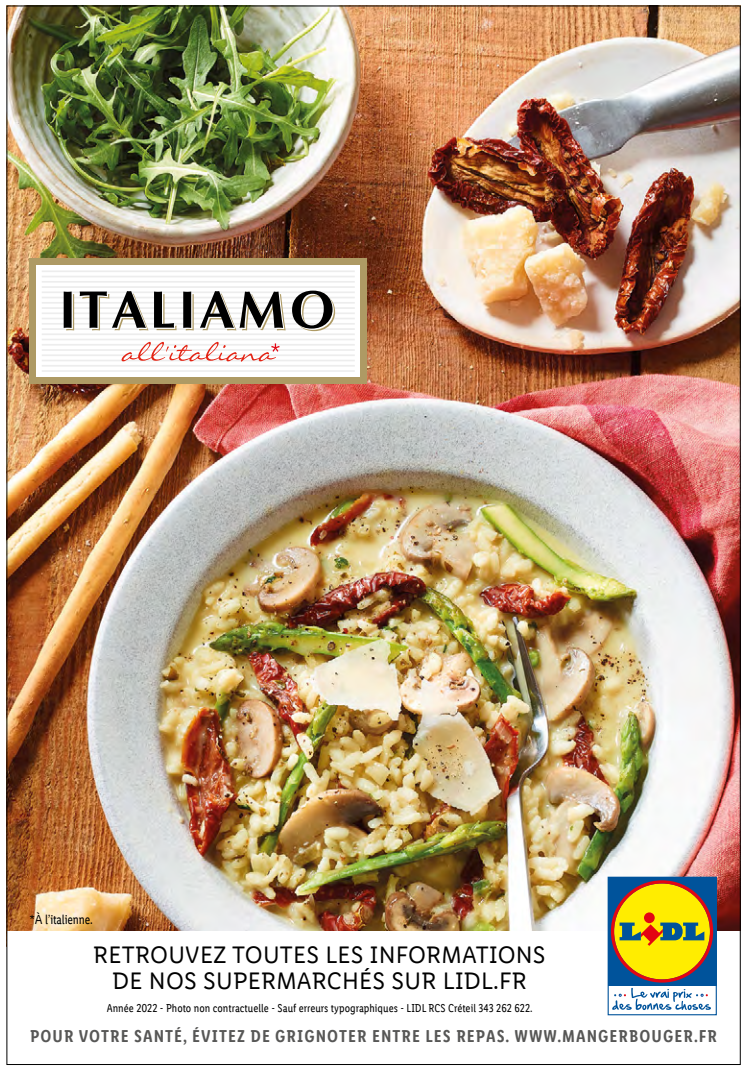

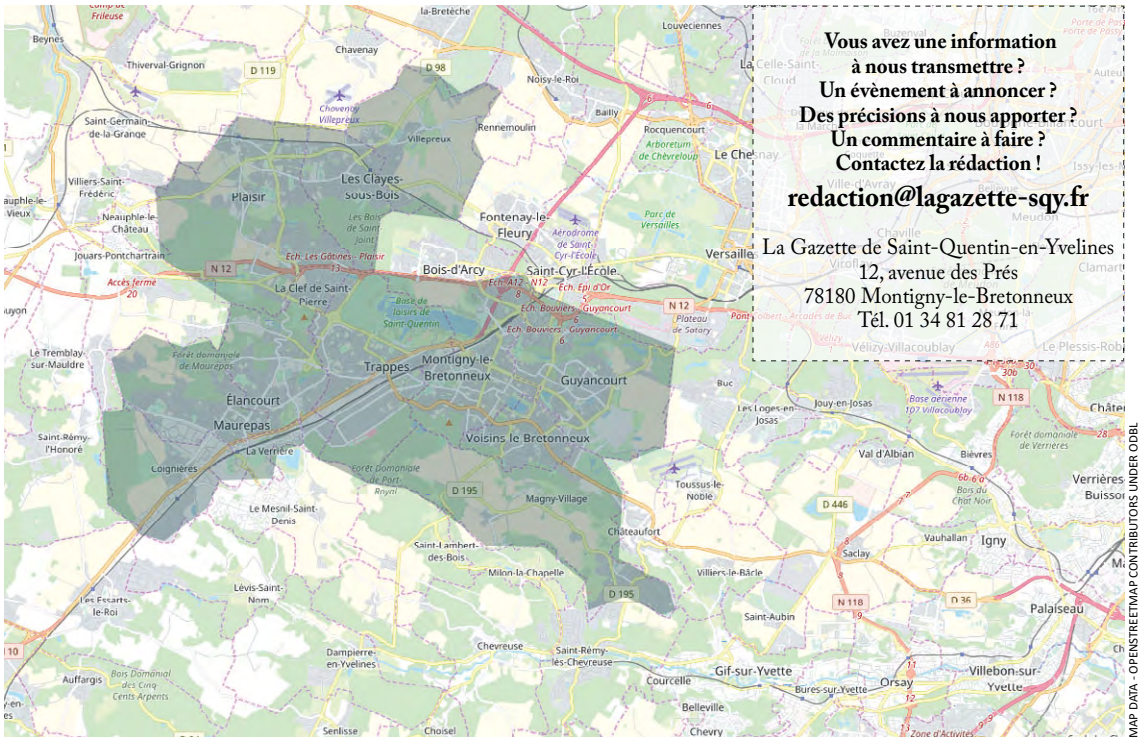

MAP DATA - OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS UNDER ODBL

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédactrice en chef :
Alix Daguet
alix.daguet@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 02-2022
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

		1				9		
	3				8	1		6
8	9		7	1	5		3	2
	1				2		9	8
5	4	8		3	9			7
				8		6		
1			9		3			4
		4	1		7	3		9
3	6	9		2				

SUDOKU : niveau difficile

	2	6	9	3		4	8	5
		5		4				
					8		2	
		8						9
3			7			8	6	
6	5		8	9				2
	3						9	
	6			1				4
	1		5			2		6

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 162 du 8 février 2022 :

4	5	1	7	3	6	8	2	9
9	8	6	2	5	1	4	7	3
2	7	3	9	8	4	6	1	5
8	4	7	5	1	3	9	6	2
5	6	9	4	2	7	3	8	1
3	1	2	8	6	9	5	4	7
1	9	4	3	7	8	2	5	6
6	3	5	1	4	2	7	9	8
7	2	8	6	9	5	1	3	4

2	8	7	9	6	4	3	1	5
6	1	5	3	8	7	9	4	2
4	9	3	1	5	2	7	6	8
5	6	9	2	3	1	4	8	7
8	7	4	6	9	5	1	2	3
3	2	1	7	4	8	5	9	6
7	4	6	8	1	3	2	5	9
9	5	2	4	7	6	8	3	1
1	3	8	5	2	9	6	7	4

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

SQY

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

SEPUR : VERS LE ZERO GAZOLE EN 2025

#ENGAGÉS POUR L'AVENIR DE NOS TERRITOIRES

50%

DE NOTRE FLOTTE DE VÉHICULE ROULE AUJOURD'HUI EN ÉLECTRIQUE OU AU GNV

Acteur de l'environnement, adopter une démarche exemplaire en termes de mobilité et de développement durable est pour nous une évidence.

Notre transition énergétique s'opère de façon continue depuis 2014, nous portons l'objectif d'atteindre le zéro gazole d'ici à 2025. C'est avant tout une démarche portée par l'ensemble de nos collaborateurs au quotidien, tous métiers confondus. Chaque collaborateur intègre Sepur avec la volonté de participer à la durabilité de nos territoires.

Pour répondre aux objectifs et ainsi atteindre un bilan carbone aussi faible que possible, nous maîtrisons au mieux l'impact environnemental de nos tournées de collecte ainsi que des placements de nos collaborateurs. Et nous sommes en recherche constante de solution innovante en la matière.

"D'ici à 2025, Sepur va continuer le déploiement de sa politique de mobilité verte et s'est fixé comme objectif de parvenir à zéro pétrole ainsi que de s'approvisionner exclusivement en énergies renouvelables." - Philippe Crassous, Directeur matériels et achats

Sepur
Engagés pour l'avenir
de nos territoires